

## BUREAU du 7 novembre 2011

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille onze, le sept novembre à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 30 juin 2011, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Stéphane BRUNEL 2 – Jean-Pierre TETU 3 – Bernard DAVERGNE	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2011 transmis aux membres le 27 mai 2011 est approuvé.  
M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

### I – DELIBERATIONS DU BUREAU

#### 1. ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'HALLENCOURT

Le Conseil de la communauté de communes de la région d'Hallencourt a sollicité son adhésion à Somme numérique par délibération du 8 juillet 2011. Cette communauté de communes représente 18 communes pour 8 934 habitants.

L'adhésion de la communauté de communes de la Région d'Hallencourt au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 2. AVENANT DE TRANSFERT DE LA SOCIETE EGIS

La société EGIS Mobilité est titulaire du lot 1 du marché de travaux d'extension du réseau en fibre optique correspondant à la prestation « contrôle et suivi des travaux ».

L'organisation de cette société a évolué en réunissant au sein de la société EGIS France les activités de la Direction des Régions France d'EGIS Route, du GIE EGIS Route France et de la société EGIS Mobilité. Cette opération de rapprochement est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

L'avenant n°1 au lot 1 du marché de travaux d'extension du réseau en fibre optique portant sur le transfert de la société EGIS Mobilité à la société EGIS France est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 3. ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA SOMME

Le Bureau sollicite le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. CONVENTIONS TRIPARTITES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENT

Lorsque la communauté de communes n'a pas la compétence scolaire, Somme Numérique s'adresse directement aux communes et syndicats scolaires pour la mise en œuvre des Espaces numériques de Travail dans les écoles primaires de leur territoire.

Le Président est autorisé à signer le projet de convention relative à la mise en œuvre du projet ENT avec les communautés de communes du Vimeu Vert, Pays Hamois, Ouest Amiens et Val de Somme et les communes ou syndicats scolaires compétents.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 5. CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE ENT DANS LES COLLEGES DE LA SOMME

Le projet de convention avec le Département de la Somme relative au fonctionnement du service mutualisé Environnement Numérique de Travail est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6. AVENANTS AUX CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ONISEP

Somme numérique a conclu avec l'ONISEP deux conventions pour la sous-location et le partage des frais d'entretien des locaux occupés au 83 rue Saint Fuscien à Amiens. Ces conventions ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour une durée de 5 ans. Or, la résiliation n'est possible qu'à l'échéance annuelle du 31 décembre, avec un préavis de 3 mois.

Les projets d'avenant aux conventions conclues avec l'ONISEP, permettant de résilier à tout moment avec un préavis de 3 mois, sont approuvés.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 7. CONVENTION AVEC LA FDE80 POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

Le projet de convention ayant pour objet de fixer les conditions d'accès de la FDE 80 aux moyens mutualisés mis en place par Somme Numérique pour le développement de l'administration électronique est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 8. INDEMNISATION DU PASSAGE EN DOMAINE PRIVE A FEUQUIERES EN VIMEU

Dans le cadre des travaux de raccordement du collège de FEUQUIERES EN VIMEU, le réseau traverse une propriété privée non cultivée. Somme numérique a recueilli l'accord du propriétaire et de l'exploitant. Le versement des indemnités au titre du passage de la fibre optique sur une parcelle privée de la commune de FEUQUIERES EN VIMEU est approuvé selon la répartition suivante :

Propriétaire	M. et Mme TONNELIER Jacky	150€
Exploitant	GAEC Fromentin	270€

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9. ATTRIBUTION DU MARCHÉ « FOURNITURE D'UNE SOLUTION DE MESSAGERIE COLLABORATIVE »

Somme numérique a lancé une consultation sur la forme d'un dialogue compétitif pour la fourniture d'une solution de messagerie collaborative pour le compte de ses membres. Les résultats de cet appel d'offres sont présentés à la Commission d'Appel d'Offres le 7 novembre 2011. Le marché « fourniture d'une solution de messagerie collaborative » est attribué à la société NETIXIA.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10. CONVENTION AVEC LA CC AUTHIE MAYE

Le projet de convention conclue avec la communauté de communes Authie Maye portant validation des sommes dues pour un montant de 1 978,49€ HT est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

**II – Ordre du jour du prochain Comité syndical**

Les membres du Bureau ont examiné les points qui seront abordés à l'ordre du jour du Comité syndical programmé le 21 novembre 2011 :

**1. SDTAN de la Somme**

Le Comité syndical de Somme numérique a approuvé le 6 juin 2011 le projet de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme. Les membres ont été invités à se prononcer sur son contenu pour le 6 novembre 2011. Huit réunions de présentation du SDTAN ont été organisées pour tous les territoires du département, y compris les EPCI non membres.

**2. Décision modificative n°1 – exercice 2011**

La décision modificative n°1 de l'exercice 2011 a pour objet d'intégrer les résultats de 2010 constatés au compte administratif et d'ajuster les crédits en fonction des prévisions de réalisation pour cette fin d'année 2011.

**3. Débat d'orientation budgétaire 2012**

Le DOB 2012 portera notamment sur :

- L'impact de la diminution de la participation FEDER sur les ENT ;
- La mise en place du service de messagerie avec présentation d'un projet de Charte de fonctionnement ;
- Le projet d'archivage ;
- La mise en œuvre du SDTAN.

**4. Bilan de fonctionnement des ENT 2010-2011**

Comme le prévoit la Charte de fonctionnement des ENT, le syndicat mixte établit un bilan du fonctionnement du service des ENT pour l'année scolaire 2010-2011 au regard des dépenses et recettes réelles.

Compte élève pour l'année scolaire 2010 - 2011 € TTC	15,96
Part à la charge des collectivités tenant compte de 50% de participation FEDER	8,48
<hr/>	
<b>Prestataires</b>	<b>Montant € TTC</b>
ITOP	34 383,87
MAXICOURS	17 034,03
LE ROBERT	7 287,37
LE SITE.TV	8 972,44
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>67 677,71</b>
part FEDER	33 838,86
<b>Solde à charge des membres</b>	<b>33 838,86</b>
<hr/>	
Recettes effectives de facturation des comptes élèves	50 947,84
<b>SOLDE</b>	<b>17 108,99</b>

Le coût du compte élève appliqué aux membres est calculé à partir des prix annoncés par les prestataires pour la plateforme et les contenus pédagogiques. Cependant, MAXICOURS ne facture au final que les comptes élèves actifs plus d'une heure au cours de l'année. Il y a eu ainsi un décalage entre les commandes et les factures, à savoir 1 899 comptes facturés pour 6 263 comptes commandés.

Le Président propose d'affecter ce solde positif à la mise en œuvre d'actions concrètes dans le domaine des ENT comme l'installation de matériels pour les enfants hospitalisés (3 308,30€ pour l'hôpital Nord et hôpital Sud d'Amiens) et l'organisation d'une manifestation spécifique pour promouvoir les usages des ENT (fin 2012).

### 5. Financement des ENT 2012-2014

Un nouveau dossier de financement de l'opération ENT a été déposé pour la période de janvier 2012 à décembre 2014, sur la base des objectifs suivants :

	Année 2010-2011 Situation actuelle	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre de classes ENT	237	394	551	708
% classes ENT/dépt	16,7%	27,7%	38,8%	50%
Nombre d'écoles concernées par l'ENT	124	162	200	238
% d'écoles ENT/dépt	28%	36%	45%	53%
Nombre d'élèves concernés	5780	9938	14275	17472

Le plan de financement proposé est le suivant :

Chef de projet - traitement brut + charges	201 000.00
Frais de déplacement, location voiture, carburant, assurance...	27 000.00
Plateforme ENT et contenus 2012	169 791.34
Plateforme ENT et contenus 2013	207 627.99
Plateforme ENT et contenus 2014	241 532.20
CRDP	60 000.00
Evaluation	60 000.00
Evènement ENT 2012	25 000.00
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>991 951,53</b>
<b>FEDER 30%</b>	<b>297 585,46</b>
<b>Financement Somme Numérique</b>	<b>694 366,07</b>

### 6. Investissements matériels ENT 2011-2014

Un dossier de financement des tableaux numériques interactifs a été déposé pour la période du 25 juin 2011 au 31 décembre 2014.

La prévision est de 470 TNI pour la période du projet, valorisés à 1700,00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût total d'investissement	799 000,00
Intervention FEDER 30%	239 700,00
Financement Somme Numérique	559 300,00

### 7. Contribution du groupement régional de l'Insertion par l'Economie au SDTAN de la Somme

La rencontre entre le directeur de Somme Numérique et le directeur du Groupement Régional de l'Insertion par l'Economie en PICARDIE en juillet 2011 a permis d'envisager la contribution de l'Insertion par l'Activité Economique aux travaux nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la SOMME.

La mise en place du schéma directeur d'aménagement numérique de la SOMME conduira à la mise en œuvre de gros travaux et ce, sur plusieurs années. Cela permet d'envisager la mise en place de parcours d'insertion qualifiant.

Le GRIEP propose de mobiliser son personnel à chacune des phases de l'opération pour participer à la réussite du projet.

La subvention de Somme numérique serait la suivante :

Année 1 : 5 250 €
Année 2 : 4 500 €
Année 3 : 4 000 €
<b>Total ....13 750 €</b>

### 8. Labellisation « ZA THD » des zones d'activités de la Somme

Dans le cadre de sa compétence d'aménagement numérique du territoire, le syndicat mixte Somme numérique a engagé un programme visant à labelliser « Zone d'activités Très Haut Débit » des zones d'activité de la Somme. Cette opération comprend les étapes suivantes : audit de la zone en termes d'aménagement numérique, préconisations pour la mise à niveau des équipements conformément au cahier des charges national, réalisation des travaux à la charge de la collectivité ou de l'aménageur et suivi du dossier de labellisation.



### Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

L'objectif de cette labellisation est de donner plus de visibilité à la disponibilité du très haut débit concurrentiel dans certaines zones d'activités du département pour améliorer leur attractivité.

Le syndicat mixte s'est doté d'une AMO - la société AFO – pour la réalisation de ces prestations. Les travaux étant assurés sous la maîtrise d'ouvrage de Somme numérique dans le cadre de son marché d'extension du réseau. Un premier dossier de labellisation est en cours pour la zone d'activités du Gros Jacques, en partenariat avec la communauté de communes Bresle Maritime.

Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de la Région pour une opération de 100 000€ HT financée à 50% par le FEDER, pour la labellisation de 10 zones d'activités sur la période de juillet 2011 à décembre 2012.

Le Président propose au Comité syndical de valider ce plan de financement qui permet à Somme numérique de prendre en charge la partie audits et études, au titre des recettes attendues dans le cadre de la commercialisation du réseau en fibre optique.

La réalisation des travaux devra être supportée par l'aménageur de la zone. Une convention spécifique sera ainsi signée avec chaque aménageur pour le financement des travaux.

## III – Informations du Président

### Décisions du Président

#### **D40 – Aide individuelle à l'installation d'une antenne satellite**

Décision d'attribuer à l'EARL de la Ferme Martin Tempête la somme de 150€ pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : Ferme Martin Tempête 80320 MISERY

#### **D41 Aide individuelle à l'installation d'une antenne satellite**

Décision d'attribuer à M. Thierry DECONINCK la somme de 150€ pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : 2 bis route de Broyes à LE CARDONNOIS

#### **D42 Aide individuelle à l'installation d'une antenne satellite**

Décision d'attribuer à M. Thierry BOBER la somme de 150€ pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse : 21 bis rue Saint Marc 80500 LIGNIERES LES ROYE

### Marchés publics en procédure adaptée

« **Mission d'assistance pour la labellisation Zone d'Activité Très Haut Débit** » ; notifié à la société AFO le 18 juillet 2011.

Le forfait d'audit et préparation du dossier de labellisation s'élève à 9 775€ HT par zone. Il est également prévu au bordereau de prix des prestations de piquetage du réseau, relevé d'alvéoles, aiguillage et récolement d'infrastructures existantes si l'aménageur ne dispose pas des plans des réseaux télécoms. Par ailleurs, le prestataire pourra réaliser le cas échéant pour le compte de Somme numérique la démarche de location d'infrastructures de France Télécom.

« **Mission d'accompagnement à la définition et mise en œuvre d'un système d'archivage électronique** » ; 2 offres reçues sont en cours d'analyse.

La séance est levée à 19h00

